

Remise du dossier

Dès juillet par courrier - Date limite dix jours avant la reprise des entraînements.

Envoi par courrier au secrétariat du club : CARTON Janine 21 rue Bel Horizon 63960 VEYRE-MONTON

Remise lors d'une permanence de rentrée : dates communiquées sur le site début septembre

Remise le jour des tests pour les nouveaux

Nageurs inscrits après la reprise --> dans la boîte "USV Natation" dans le sas de l'entrée de la piscine

Le dossier doit être remis complet. Les dossiers incomplets seront refusés.

Bien vérifier la composition du dossier en cochant les cases sur la feuille d'inscription

Attention ! La cotisation doit être remise avec le dossier

Pas de remise de dossier aux entraîneurs sur le bord du bassin !

.*****

Remise du badge d'accès au bassin

Le dossier complet est nécessaire à l'obtention de ce badge, réservé aux licenciés.

Le badge est remis par le responsable sportif à l'entrée du premier entraînement après enregistrement du dossier

Aucun accès au bassin n'est possible sans le badge -- Acheter un porte-badge : 1 €